

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

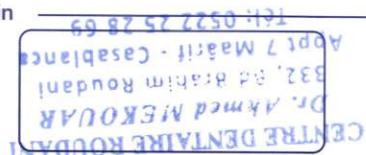
Optique

Autres

## Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 4680 Société : RATP  
 Actif  Pensionné(e)  Autre : Retraite  
 Nom & Prénom : SKALLI HOUSSAINI MOHAMED  
 Date de naissance : 18-07-1950  
 Adresse : 4, Rue ORAN (Résidence MIDA) quartier CHALTIER CASA  
 Tél. : 06.66.12.8.09 Total des frais engagés : 444,00 Dhs

## Cadre réservé au Médecin



Cachet du médecin :

Date de consultation : ..... / ..... / .....  
 Nom et prénom du malade : JELLOUNI Ben Kellouz Skalli Age : .....

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant  
 Nature de la maladie : Dome

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie : .....

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : .....

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : ..... Le : ..... / ..... / .....

Signature de l'adhérent(e) : .....

#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
31/8/22	CS	ord crat		

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

#### **ANALYSES / RADIOGRAPHIES**

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

## **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

### [Création, remont, adjonction]

#### Fonctionnel Thérapeutique nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



CENTRE DENTAIRE ROUDANI

Dr. Ahmed MEKOUAR

الدكتور أحمد مكوار

Dr. Wahiba BELHAMA

الدكتورة وهبة بلحامة

**Implantologie, Parodontologie, Chirurgie buccale  
Dentisterie esthétique, Pédodontie**

Etablie pour :

Casablanca, le :

31/8/2022

## 1) Strukturen:

~~22200 2148 J. P. 3 mas  
444.00~~



332, Bd Brahim Roudani Résidence Ar-Rayhane, 1<sup>er</sup> étage, Maârif, Casablanca - Tél : 05 22 25 28 69 / 05 22 98 13 85

شارع ابراهيم الردادي، الطابق الأول، المعارض، الدار البيضاء - الهاتف: 05 22 25 28 69 / 05 22 98 13 85

IE : 14482348 - PATENTE 34770365 ICE - 001659954000092

**NOTICE: INFORMATION DE L'UTILISATEUR**

# Structum 500mg

Chondroïtine sulfate sodique

Gélule

**Veuillez lire attentivement cette notice avant de prendre ce médicament car elle contient des informations importantes pour vous.**

Vous devez toujours prendre ce médicament en suivant scrupuleusement les informations fournies dans cette notice ou par votre médecin ou votre pharmacien.

- Gardez cette notice, vous pourriez avoir besoin de la relire.
- Adressez-vous à votre pharmacien pour tout conseil ou information.—Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin ou votre pharmacien. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Voir rubrique 4.
- Vous devez vous adresser à votre médecin si vous ne ressentez aucune amélioration ou si vous vous sentez moins bien.

**Que contient cette notice ?:**

1. Qu'est-ce que STRUCTUM 500 mg, gélule et dans quels cas est-il utilisé?
2. Quelles sont les informations à connaître avant de prendre STRUCTUM 500 mg, gélule?
3. Comment prendre STRUCTUM 500 mg, gélule?
4. Que faire si...
5. Cet médicament peut...
6. Les effets indésirables...

**Autres médicaments**

Informez votre médecin si vous prenez, avez récemment pris ou si vous prévoyez de prendre autre médicament.

**STRUCTUM 500MG 60 GE  
MAPHAR  
P.P.V. : 222,00 DH**

**Grossesse, allaitement et fertilité**

Par mesure de précaution, il est préférable d'éviter l'utilisation de STRUCTUM durant la grossesse.

De même, STRUCTUM ne doit pas être utilisé pendant l'allaitement.

Les études chez l'animal n'indiquent pas d'effet sur la fertilité.

Si vous êtes enceinte ou que vous allaitez, si vous pensez être enceinte ou planifiez une grossesse, demandez conseil à votre médecin ou pharmacien avant de prendre ce médicament.

**3. COMMENT PRENDRE STRUCTUM 500 mg, gélule?**

Réservé à l'adulte (plus de 15 ans).

Voie orale.

Les gélules sont à avaler telles quelles avec un grand verre d'eau.

1 gélule à 500 mg, 2 fois par jour soit 1 g par jour.

**Si vous avez pris plus de STRUCTUM 500 mg, gélule que vous n'auriez dû:**

Consultez immédiatement votre médecin ou votre pharmacien.

**Si vous oubliez de prendre STRUCTUM 500 mg, gélule:**

Ne prenez pas de dose double pour compenser la dose que vous avez oublié de prendre.

**EFFETS INDÉSIRABLES**

**NOTICE: INFORMATION DE L'UTILISATEUR**

# Structum 500mg

Chondroïtine sulfate sodique

Gélule

**Veuillez lire attentivement cette notice avant de prendre ce médicament car elle contient des informations importantes pour vous.**

Vous devez toujours prendre ce médicament en suivant scrupuleusement les informations fournies dans cette notice ou par votre médecin ou votre pharmacien.

- Gardez cette notice, vous pourriez avoir besoin de la relire.
- Adressez-vous à votre pharmacien pour tout conseil ou information.—Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin ou votre pharmacien. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Voir rubrique 4.
- Vous devez vous adresser à votre médecin si vous ne ressentez aucune amélioration ou si vous vous sentez moins bien.

**Que contient cette notice ?:**

1. Qu'est-ce que STRUCTUM 500 mg, gélule et dans quels cas est-il utilisé?
2. Quelles sont les informations à connaître avant de prendre STRUCTUM 500 mg, gélule?
3. Comment prendre STRUCTUM 500 mg, gélule?
4. Que faire si...
5. Cet médicament peut...
6. Les effets indésirables...

**Autres médicaments**

Informez votre médecin si vous prenez, avez récemment pris ou si vous prévoyez de prendre autre médicament.

**STRUCTUM 500MG 60 GE  
MAPHAR  
P.P.V. : 222,00 DH**

**Grossesse, allaitement et fertilité**

Par mesure de précaution, il est préférable d'éviter l'utilisation de STRUCTUM durant la grossesse.

De même, STRUCTUM ne doit pas être utilisé pendant l'allaitement.

Les études chez l'animal n'indiquent pas d'effet sur la fertilité.

Si vous êtes enceinte ou que vous allaitez, si vous pensez être enceinte ou planifiez une grossesse, demandez conseil à votre médecin ou pharmacien avant de prendre ce médicament.

**3. COMMENT PRENDRE STRUCTUM 500 mg, gélule?**

Réservé à l'adulte (plus de 15 ans).

Voie orale.

Les gélules sont à avaler telles quelles avec un grand verre d'eau.

1 gélule à 500 mg, 2 fois par jour soit 1 g par jour.

**Si vous avez pris plus de STRUCTUM 500 mg, gélule que vous n'auriez dû:**

Consultez immédiatement votre médecin ou votre pharmacien.

**Si vous oubliez de prendre STRUCTUM 500 mg, gélule:**

Ne prenez pas de dose double pour compenser la dose que vous avez oublié de prendre.

**EFFETS INDÉSIRABLES**